



*Empowered lives.
Resilient nations.*

Rapport Annuel Consolidé du « Programme Conjoint d'Appuis au Développement de la Région de Maradi » au Niger

**Rapport de l'Agent Administratif
pour la période 1 janvier - 31 décembre 2013**

Le Bureau des fonds multipartenaires (MPTF Office)
Bureau de Management
Programme des Nations Unies pour le Développement
GATEWAY: <http://mptf.undp.org>

31 Mai 2014

ORGANISATIONS PARTICIPANTES



Empowered lives.
Resilient nations.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF)



Programme alimentaire mondiale (WFP)



Organisation mondiale de la Santé (WHO)



Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)



Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

LE BAILLEUR DE FONDS



Luxembourg

Table des matières

RÉSUMÉ.....	1
PARTIE I : RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL.....	2
LISTE D'ABRÉVIATIONS ET D'ACRONYMES.....	3
1. OBJECTIFS.....	4
2. LES RÉSULTATS	4
3. AUTRES BILANS OU ÉVALUATIONS	9
4. RÉVISIONS PROGRAMMATIQUES.....	9
5. RESSOURCES.....	9
PARTIE II : RAPPORT FINANCIER ANNUEL	10
DEFINITIONS.....	11
RESULTATS FINANCIERS POUR 2013	12

RÉSUMÉ

Ce rapport annuel du Programme Conjoint d'appui au développement de la Région de Maradi (PCM), couvre la période du 01 janvier au 31 décembre 2013, et fait référence aux activités financés par le Luxembourg. Il est en conformité avec les exigences de rapport énoncées dans l'Arrangement Administratif Standard (SAA) conclu avec le bailleur de fonds. Sur la base du Mémoire d'Accord signé par les organisations des Nations Unies participantes (PUNOs), le rapport annuel est consolidé sur la base des informations, des données et des états financiers présentés par les organisations participantes. Ce n'est ni une évaluation du Programme Conjoint, ni une évaluation de la performance des Organisations Participantes. Le rapport fournit au Comité de Pilotage un aperçu complet des réalisations et des défis associés au Programme Conjoint, ce qui lui permet de prendre des décisions stratégiques et des mesures correctives, le cas échéant.

L'année 2013 a été marquée par: i) l'accélération dans la mise en œuvre du programme ; ii) l'amélioration significative de la coordination des interventions inter-agences et inter partenaires, sous le leadership du Président du Conseil Régional à travers la conduite des missions conjointes de supervision ; iii) le renforcement des mécanismes de suivi avec la tenue de deux missions de haut niveau conduites par le Coordonnateur Résident et le Président du Conseil Régional, dont la seconde avec la participation du Luxembourg, et la tenue de la revue annuelle conjointe des programmes dans la région de Maradi ; iv) le renforcement des capacités des cadres techniques régionaux et départementaux en matière de GAR et de Suivi et évaluation et enfin ; v) le renforcement des dispositifs de concertation aux niveaux régional, départemental, et de la Ville de Maradi à travers la création de dix (10) cadres de concertation fédérateurs créés et/ou dynamisés et 3 cadres de concertation sectoriels (groupes thématiques) créés. Cet effort important de structuration de la coordination a concouru à la tenue des assises de réflexion pour l'élaboration d'une stratégie de formulation du Plan de développement Régional et a permis d'obtenir des résultats significatifs au profit des communautés qui sont présentés ci-dessous.

Le Bureau de gestion des fonds multipartenaires (MPTF Office) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sert d'Agent Administratif pour les fonds utilisant la gestion canalisée du Programme Conjoint. Le Bureau de gestion des fonds multipartenaires reçoit, administre et gère les contributions du bailleur de fonds, et verse ces fonds aux organisations participantes, conformément aux décisions du Comité de Pilotage. L'Agent Administratif reçoit et consolide les rapports du Programme annuel et le soumet au Comité de Pilotage vers le Coordonnateur Résident.

Ce rapport consolidé est présenté en deux parties. La partie I est le rapport descriptif annuel et la partie II est le rapport financier annuel pour les fonds du Programme Conjoint utilisant la gestion canalisée.



PARTIE I : RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2; text-align: center;">Titre du Programme et Référence du Projet</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Titre du Programme : Programme Conjoint d'appui au développement de la Région de Maradi (PCM) Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF: 00082723 </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2; text-align: center;">Organisation(s) Participante(s)</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> FAO OMS PAM UNCDF UNFPA UNICEF </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2; text-align: center;">Budget du Programme (USD)</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> Luxembourg: 6, 600,000 Contribution des Agences : UNDP 457, 000 UNICEF 28,000 OMS 106, 312 Total : 7, 097,000 USD </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2; text-align: center;">Évaluation du Programme</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i> Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i> </td> </tr> </table>	Titre du Programme et Référence du Projet	<ul style="list-style-type: none"> Titre du Programme : Programme Conjoint d'appui au développement de la Région de Maradi (PCM) Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF: 00082723 	Organisation(s) Participante(s)	FAO OMS PAM UNCDF UNFPA UNICEF	Budget du Programme (USD)	Luxembourg: 6, 600,000 Contribution des Agences : UNDP 457, 000 UNICEF 28,000 OMS 106, 312 Total : 7, 097,000 USD	Évaluation du Programme	Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i> Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2; text-align: center;">Pays, Localité(s) :</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">NIGER-MARADI</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2; text-align: center;">Secteur (s) Prioritaire (s) du Programme :</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développement durable, environnement et sécurité alimentaire 2. Capital humain, démographie et services sociaux de base 3. Gouvernance </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2; text-align: center;">Partenaires de mise en œuvre</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire, du Développement Communautaire - Ministère de la Santé Publique - Ministère de l'Agriculture - Ministère des Finances - Ministère de l'Education de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2; text-align: center;">Durée du Programme (mois)</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> Durée totale : 24 mois Date de démarrage : 01/01/2012 Date de clôture originale: 31/12/2013 Date de clôture actuelle: 31/12/2014 </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #f2f2f2; text-align: center;">Soumis par:</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nom: Fodé NDIAYE ○ Titre: Coordonnateur Résident du SNU / Niger ○ Organisation Participante ("Lead Agency"): PNUD ○ Adresse e-mail: fode.ndiaye@undp.org </td> </tr> </table>	Pays, Localité(s) :	NIGER-MARADI	Secteur (s) Prioritaire (s) du Programme :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement durable, environnement et sécurité alimentaire 2. Capital humain, démographie et services sociaux de base 3. Gouvernance 	Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire, du Développement Communautaire - Ministère de la Santé Publique - Ministère de l'Agriculture - Ministère des Finances - Ministère de l'Education de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales 	Durée du Programme (mois)	Durée totale : 24 mois Date de démarrage : 01/01/2012 Date de clôture originale: 31/12/2013 Date de clôture actuelle: 31/12/2014	Soumis par:	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nom: Fodé NDIAYE ○ Titre: Coordonnateur Résident du SNU / Niger ○ Organisation Participante ("Lead Agency"): PNUD ○ Adresse e-mail: fode.ndiaye@undp.org
Titre du Programme et Référence du Projet																			
<ul style="list-style-type: none"> Titre du Programme : Programme Conjoint d'appui au développement de la Région de Maradi (PCM) Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF: 00082723 																			
Organisation(s) Participante(s)																			
FAO OMS PAM UNCDF UNFPA UNICEF																			
Budget du Programme (USD)																			
Luxembourg: 6, 600,000 Contribution des Agences : UNDP 457, 000 UNICEF 28,000 OMS 106, 312 Total : 7, 097,000 USD																			
Évaluation du Programme																			
Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i> Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i>																			
Pays, Localité(s) :																			
NIGER-MARADI																			
Secteur (s) Prioritaire (s) du Programme :																			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement durable, environnement et sécurité alimentaire 2. Capital humain, démographie et services sociaux de base 3. Gouvernance 																			
Partenaires de mise en œuvre																			
<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire, du Développement Communautaire - Ministère de la Santé Publique - Ministère de l'Agriculture - Ministère des Finances - Ministère de l'Education de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales 																			
Durée du Programme (mois)																			
Durée totale : 24 mois Date de démarrage : 01/01/2012 Date de clôture originale: 31/12/2013 Date de clôture actuelle: 31/12/2014																			
Soumis par:																			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Nom: Fodé NDIAYE ○ Titre: Coordonnateur Résident du SNU / Niger ○ Organisation Participante ("Lead Agency"): PNUD ○ Adresse e-mail: fode.ndiaye@undp.org 																			

Liste d'Abréviations et d'Acronymes

AGR	Activités Génératrices des revenus
ARV	Anti-rétrovirus
BI	Banque d'Intrants
DREN	Direction Régionale de l'éducation nationale
IST/VIH/SIDA	Infections Sexuellement Transmissibles/Virus Immunodéficience Humaine/Syndrome Immuno déficitaire Acquis
MSP	Ministère de la Santé Publique
NU	Nations Unies
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OP	Organisations paysannes
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCM	Programme Conjoint Maradi
PEC	Prise en Charge
PNUD	Programme des nations Unies pour le Développement
PTME	Protection Transmission Mère-Enfant
PVVIH	Personne vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine
SNU	Système des Nations Unies
PUNO	Organisations des Nations Unies Participantes
SFD	Système Financier Décentralisé
UNCDF	UN Capital Development Fund
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
IRA	Infection Respiratoire Aigue

1. Objectifs

Le programme Conjoint Maradi participe de la régionalisation de l'UNDAF 2009-2013 sur lequel il est aligné. Il vise à contribuer significativement à la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD dans la région de Maradi à travers : (i) l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, la gestion durable des ressources naturelles, la prévention et l'atténuation des crises alimentaires et catastrophes naturelles ; (ii) l'amélioration de l'accès des populations vulnérables à des services sociaux de base de qualité et de leur participation à la maîtrise de la croissance démographique ; et (iii) la promotion du développement à la base, de la gouvernance locale, des droits humains et de l'équité de genre.

Afin d'atteindre ces objectifs, le programme a désigné les effets suivants :

1.1 : D'ici 2013, les populations vulnérables ont accès à l'emploi, au crédit et entreprennent des AGR rentables

1.2. D'ici 2013, la prévention et la gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles sont assurées

1.3. D'ici 2013, les populations vulnérables augmentent la productivité et la rentabilité de leurs systèmes de production

1.4. D'ici 2013, le désenclavement des bassins de production est assuré

1.5. D'ici 2013, les populations participent à la préservation d'un environnement sain et à la gestion durable des ressources naturelles, y compris l'eau, et de leur patrimoine culturel

2.1. D'ici 2013, les populations vulnérables adoptent des comportements favorables à l'utilisation des services sociaux de base et à la maîtrise de la croissance démographique

2.2. D'ici 2013, les institutions assurent la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des Services Sociaux de Base

3.1. D'ici 2013, les institutions régionales et locales mettent en œuvre le processus de décentralisation dans le respect des droits humains en vue de l'atteinte des OMD et de la consolidation de la démocratie

3.2. D'ici 2013, les populations participent équitablement au processus de prise de décision, exercent le contrôle citoyen de l'action publique

2. Les Résultats

2.1. Réalisation des Effets du Programme conjoint

La contribution du Luxembourg aide à la réalisation des effets suivants :

1.1 : D'ici 2013, les populations vulnérables ont accès à l'emploi, au crédit et entreprennent des AGR rentables

1.3. D'ici 2013, les populations vulnérables augmentent la productivité et la rentabilité de leurs systèmes de production

2.2. D'ici 2013, les institutions assurent la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des Services Sociaux de Base

De manière générale, il est constaté une évolution sensible des indicateurs sociaux de base dans la Région de Maradi même s'ils restent en deçà des moyennes nationales. Tenant compte des effets attendus du programme, l'accès des ménages à la microfinance a été soutenu à travers : i) la signature de deux (2) conventions de partenariat avec des SFD permettant ainsi l'accès de tous les opérateurs dans les deux départements ciblés auxdits services ; et ii) l'appui direct à la formulation et à la mise en œuvre de 516 micro-projets élaborés pour 585 bénéficiaires.

D'autre part la productivité et la rentabilité des systèmes de production des populations vulnérables ont augmenté. En effet, deux groupes distincts ont bénéficié de ces opérations. Il s'agit d'une part des multiplicateurs de semences et d'autre part les utilisateurs.

- Les multiplicateurs ont emblavé 647 ha et obtenu une production brute de 767 tonnes. La valeur de cette production est estimée à plus de 370 millions FCFA. Les paysans multiplicateurs qui ont reçu l'appui en semences et en engrais du projet, ont remboursé à la FAO 39 tonnes de semences de qualité, qui ont été utilisées pour renforcer les fonds de roulement des Boutiques d'intrants des OP de la région. Soit une valeur de plus de 19 millions FCFA.
- Les utilisateurs des semences, au nombre de 16200 ménages, ont reçu 194 tonnes de semences de mil et de niébé distribuées aux ménages vulnérables pour emblaver environ 16200 (1ha par ménage touché). La production de céréales attendue est de 12500 tonnes, soit un rendement moyen de 771 Kg/ha, contre 300 à 400 Kg/ha, pour les semences ordinaires. La valeur brute moyenne est de 5 milliards FCFA

L'accès et l'utilisation des services sociaux de base ont été facilités à travers la réhabilitation de centres de santé et la construction d'écoles avec comme effet, l'amélioration des taux d'accès aux centres de santé et à l'école. Dans le cadre de la lutte contre les IST/VIH/sida, les interventions ont contribué à la réduction des cas de nouvelles infections à VIH grâce à la sensibilisation de la population et la mise à l'échelle de la stratégie de PTME dans la région. En effet, la prévalence du VIH dans la région de Maradi est passée de 0,3% en 2006 à 0,2 % en 2012 (EDSN, 2012).

S'agissant des effets induits, les réalisations telles que les jardins Potagers scolaires et les moulins ont permis d'insuffler une nouvelle dynamique dans et autour des écoles car les communautés dans leur ensemble ont pu accéder à de l'eau potable grâce aux installations de pompage utilisant l'énergie solaire. Grâce aux formations en techniques culturales, les agriculteurs du village sont désormais arrivés à diversifier leurs productions.

2.2. Produits du programme conjoint

La contribution du Luxembourg aide à la réalisation des produits suivants :

Produit 1.1.1. Les populations vulnérables développent des AGR à travers la mise en place de micro crédit

1. Un fonds de garantie au profit des organisations de producteurs et productrices a été mis en place à travers une confédération des fédérations de producteurs (Gatanci), à laquelle participent les fédérations FUMA GASKIA et SAA de la région de Maradi. Ce fonds, approvisionné par des ressources financières autres que celles du Luxembourg, a octroyé aux fédérations de Maradi un montant total de 50,5 millions de FCFA. La durée de vie du fonds de garantie est de 7 ans. Le fonds va garantir 50% des prêts qui seront contractés auprès des banques par les fédérations, en vue de réaliser des investissements productifs au profit de leurs membres.
 2. Les organisations de producteurs encadrées par la FAO ont bénéficié de crédits d'un montant de plus de 132 millions de FCFA à travers le warrantage grâce aux financements de ASUSU SA, de ACF-Espagne et de PADEL Maradi. Les bénéficiaires sont au nombre de 3000 ménages.
 3. Les appuis fournis en faveur des groupes vulnérables, à travers le PADEL Maradi, poursuivent un double objectif de bancarisation des bénéficiaires et de durabilité des appuis. Les partenaires du PADEL dans le cadre de ces appuis ont été ASUSU SA et la MEC 'MUNTUNCI', pour les aspects financiers (octroi des crédits), avec lesquels des conventions de partenariat ont été signées. Pour le montage des dossiers de micro-projet une convention de partenariat a été signée avec l'ONG ABHM afin d'encadrer les bénéficiaires et d'élaborer les dossiers (au nombre de 516). Le montant des déboursements effectués au profit des populations vulnérables est de 60 494 800, pour un besoin exprimé de 80 088 400. L'opération est toujours en cours et la situation détaillée, pour le montage des dossiers de micro-projet et leur financement, se présente comme suit :
-

Appuis au montage des dossiers de micro-projet

Eléments	Commune		TOTAL
	MAIREYREY	ATTANTANE	
Nombre total de dossiers de micro-projets individuels	280	207	487
Dossiers de micro-projets individuels / hommes	179	140	319
Dossiers de micro-projets individuels / femmes	101	67	168
% de femmes	36%	32%	34%
Nombre de dossiers de micro-projets des GF	16	13	29
Total des dossiers	296	220	516
Total dossiers de femmes	117	80	197
% de femmes sur le total des dossiers	40%	36%	38%
Nombre de personnes bénéficiaires des GF	57	41	98
Nombre total de personnes bénéficiaires	337	248	585
Nombre total de personnes bénéficiaires femmes	158	108	266
% de femmes	47%	44%	45%

Financement des dossiers de micro-projet

Eléments	Commune		TOTAL
	MAIREYREY	ATTANTANE	
Nombre de dossiers			
Nombre de dossiers déboursés	202	167	369
Nombre de dossiers déboursés aux femmes	82	57	139
Montant			
Montant déboursé	32 721 200	27 773 600	60 494 800
Montant déboursé aux femmes	14 888 000	11 910 000	26 798 000
Nombre de personnes bénéficiaires			
Hommes	140	110	250
Femmes	131	86	217
Total	271	196	467
% des femmes	48%	44%	46%

Produit 1.3.1. L'accès des populations vulnérables aux facteurs de production est amélioré

En vue d'améliorer l'accès des populations vulnérables aux facteurs de production, le programme a supporté l'accès aux semences ainsi que la mise en place de banques d'intrants et des banques d'aliment bétail. La contribution du programme a consisté en l'octroi de 66,2 tonnes d'engrais qui ont permis aux bénéficiaires de produire 550 tonnes de semences améliorées à travers la distribution de 194 tonnes de semences de mil et de niébé aux ménages vulnérables pour emblaver environ 16 200 ha (1 ha par ménage touché) avec une production attendue de 12 500 tonnes de céréales et celle de 66,2 tonnes d'engrais pour soutenir la multiplication de semences améliorées sur environ 677 ha. Les paysans multiplicateurs qui ont reçu l'appui en semences et en engrais ont remboursé 39 tonnes de semences de qualité, qui ont été utilisées pour renforcer les fonds de roulement des Boutiques d'intrants des OP de la région. Aussi, une mission d'identification des besoins en BI et magasins de warrantage (nouveaux et à réhabiliter) a été effectuée par la FAO en décembre 2012. Elle a permis de retenir la construction de trois (3) nouvelles BI à Gazaoua et Tchadoua et d'un magasin de grande capacité, 500 tonnes, pour aliments de bétail à l'élevage de Maradi ; la construction du magasin est en cours sur le site de la direction régionale de l'élevage à Maradi. Le programme a facilité la mise en place d'un stock initial de 400 tonnes d'aliments pour bétail (son de blé et tourteaux de coton). Les organisations

de producteurs ont également bénéficié de crédits d'un montant de plus de 132 millions de FCFA à travers le warrantage grâce aux financements de ASUSU SA, de ACF-Espagne et de PADEL Mayahi. Les bénéficiaires sont au nombre de 3 000 ménages. Le programme a aussi permis de renforcer les capacités de 2 000 producteurs à travers les champs écoles. Dans le cadre de l'amélioration des rapports de genre, le programme a permis la mise en place de moulins à mil pour réduire la charge de travail journalier des femmes. Le programme a aussi mis en place une stratégie de partenariat avec une ONG locale pour non seulement sensibiliser les communautés à la pratique des AGR et au montage financier des dossiers à travers des séances foraines mais aussi la formulation et la mise en œuvre de 516 micro-projets au profit de 585 bénéficiaires, dont 45% de femmes, répartis entre les communes de Maireyrey et Atantané. Ces projets sont axés sur l'exercice des activités d'embouche, de transformation et de vente de produits agricoles locaux pour renforcer la résilience à l'insécurité alimentaire.

Produit 2.2.2. La qualité et l'accès aux services de santé sont améliorés

Pour l'amélioration de la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des Services Sociaux de Base, le programme conjoint a appuyé la réhabilitation de centres de santé dont l'hôpital de district de Maradi et favorisé la mise en place d'équipements au niveau de ces centres. Le programme a aussi facilité l'acquisition de trois (3) ambulances permettant ainsi de sauver des vies à travers le transfèrement rapide des cas préoccupants des CSI vers l'hôpital de district ou le Centre hospitalier régional.

Produit 2.2.4. La qualité et l'accès aux services de prise en charge des IST/VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose sont améliorés

Aussi, les actions de renforcement des capacités des structures de santé et des compétences des agents de santé, la prise en charge des cas de VIH/sida, et la mise en place des sites sentinelles au niveau communautaire ont également contribué à une augmentation de 35% de la couverture régionale en matière de traitement des PVVIH par les ARVs comparativement à l'année 2012.

Produit 2.2.6. La qualité et l'accès à la scolarisation et la protection des enfants sont améliorés

Le Programme a permis aussi de soutenir la mise en place des infrastructures scolaires dont la réalisation de 5 blocs de 3 classes dans 5 écoles primaires de la commune de Serkin Yamma dans le département de Madarounfa, à savoir, Batilas, Gangara Na Chambé, Dan Kogé, Dan Makadi et Kouzougou et la réalisation de 15 classes à structure évolutive en faveur de 701 élèves dont 374 filles et 327 garçons.

En outre, dans le cadre de l'amélioration de la qualité et de l'accès à la scolarisation et à la protection des enfants, le programme a contribué à la distribution de rations sèches au profit de 3

435 filles avec l'appui d'autres financements ; la construction de 6 jardins potagers scolaires et la mise en place de 31 Moulins à Grains, activité toujours en cours.

2.3. Contraintes et défis

Au cours de la mise en œuvre du programme, plusieurs contraintes ont été identifiées dont les plus marquantes sont : i) l'exode des jeunes qui reste encore important et prive les communautés de bras valides ; ii) les pesanteurs socio culturelles qui ralentissent le processus d'autonomisation économique des femmes ; iii) l'insuffisance d'encadrement technique des personnes les plus vulnérables pour leur insertion dans le circuit économique ; iv) la situation de l'état civil (absence de pièces d'identité) qui rend difficile le partenariat avec les institutions financières ; et v) l'éloignement des guichets des SFD par rapport au lieu de résidence des plus vulnérables qui renchérit ainsi les coûts du crédit.

En termes de défi, la contribution en nature et ou en espèces des communautés pour l'entretien des infrastructures réalisées reste un point d'action et de suivi particulièrement en ce qui concerne les classes évolutives. Un autre défi demeure la structuration des plus vulnérables en entités collectives dynamiques.

2.4. Leçons apprises

Les leçons apprises de la mise en œuvre du programme conjoint sont relatives au processus d'implémentation des interventions :

- La construction des classes demeure une intervention clé dans l'amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation, car elle permet de mettre les élèves des écoles cibles dans de meilleures conditions de travail et nécessite d'être poursuivie pour réduire les disparités surtout là où la majorité d'écoles ne dispose pas de classes construites auparavant.
- Il est apparu que la trop forte concentration des financements dans seulement deux secteurs d'activités, embouche et AGR, accentue l'étroitesse du marché.
- Il a été constaté que le programme de production de semences améliorées a permis de renforcer la disponibilité en semences améliorées pour répondre aux besoins croissants des variétés à cycle court face à l'instabilité climatique et au raccourcissement du régime pluviométrique. Il a également aidé à sauvegarder les ressources génétiques de qualité pour pallier la dégénérescence variétale et améliorer les cultivars locaux.
- Nonobstant le fait que l'intervention via une institution financière soit un levier important de bancarisation des opérateurs, celle-ci s'avère difficile en raison de l'absence de pièce d'état civil et de l'éloignement physique des institutions de microfinance. En effet, les SFD ne peuvent pas développer de relations d'ordre commercial avec des personnes sans carte nationale d'identité. Or, un fort taux de la cible du PCM (les vulnérables) n'en disposent pas, d'où un pourcentage de pénétration encore faible. Par ailleurs, les frais (transport, séjour, etc.) généralement engagés par les vulnérables pour pouvoir jouir des services des SFD sont relativement élevés et peuvent constituer un frein.

2.5. Meilleures Pratiques

Les meilleures pratiques identifiées sont présentées ci-dessous :

- la programmation conjointe des activités de PTME et la prise en charge des PVVIH en partenariat avec l'UNICEF, a permis une optimisation des résultats. En effet, le fonctionnement des sites sentinelles a été rendu possible avec la contribution financière de l'UNICEF pour l'achat de compteur de CD4, appareil essentiel dans la prise en charge des PVVIH.
- Le suivi du couple femmes enceintes séropositives et enfants exposés au VIH, en collaboration avec une association de femmes vivants avec le VIH, a permis de réduire significativement le taux de perdus de vue de la cohorte PTME.
- L'équipement des classes construites sur fonds propres additionnels renforce la fonctionnalité et la fréquentation des écoles.

2.6. Évaluation qualitative:

Au cours de la mise en œuvre du programme, il s'est avéré que les agences, en fonction des activités, ont conclu des partenariats plus étroits, les unes avec les autres, en vue de l'atteinte des résultats. Cela a aussi abouti à la mise en place des stratégies de partenariat sectorielles entre les agences et les directions régionales spécifiques. Par exemple, dans le cadre de la construction des infrastructures, les agences se sont particulièrement appuyées sur la DREN. Finalement, il peut être rappelé le leadership exercé par le Conseil Régional au niveau de la région de Maradi pour assurer le renforcement de la coordination des interventions de tous les partenaires et l'intégration de tous les programmes dans une vision commune de développement.

2.7. Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:

1. EVALUATION EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE : CADRE DE RESULTATS ANNUELS CONSOLIDES 2012 DES FONDS LUXEMBOURGEOIS DU PROGRAMME CONJOINT MARADI (PCM).

	<u>Indicateurs atteints</u>	<u>Raisons d'éventuel (s) écart (s)</u>	<u>Source de vérification</u>
Effet PCM 1.1. D'ici 2013, les populations vulnérables ont accès à l'emploi, au crédit et entreprennent des AGR rentables			
Produit 1.1.1. Les populations vulnérables développent des AGR à travers la mise en place de micro crédit	<ul style="list-style-type: none"> - 3.000 producteurs/trices et agents d'encadrement formés ; - 600 tonnes de semences améliorées de mil, sorgho, niébé distribuées; - 10 Boutiques d'Intrants créées; - 20 Champs Ecoles Paysans (CEP) créés; - 20.000 doses de vaccins et 600 tonnes d'aliments bétail distribuées - 516 micro-projets élaborés - 01 ONG contractualisée 	Difficultés pour les vulnérables à remplir les conditions administratives et financières pour un partenariat avec les institutions financières	UNCDF FAO
Effet PCM 1.3. D'ici 2013, les populations vulnérables augmentent la productivité et la rentabilité de leurs systèmes de production			
Produit 1.3.1. L'accès des populations vulnérables aux facteurs de production est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> - 200 ha de terres mis en valeur ; - 2000 producteurs/trices et agents d'encadrement formés; - 10 magasins de warrantage appuyés 		

	Indicateurs <u>atteints</u>	Raisons d'éventuel (s) écart (s)	Source de vérification
Effet PCM 2.2 : D'ici 2013, les institutions assurent la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des Services Sociaux de Base			
Produit 2.2.2. La qualité et l'accès aux services de santé sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> - 100% (les trois ambulances prévues sont achetées) - Achats des équipements des formations sanitaires en cours. - Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires en cours 	<p>Les 3 ambulances et les équipements commandés sont en voie de livraison aux structures sanitaires bénéficiaires 92.78% du montant mis à disposition est dépensé</p> <p>Le taux d'exécution du financement LUX mis à disposition et destiné aux réhabilitations est de 30.96% au 31/12/2013. Les dépenses en cours relatives aux contrats de construction se chiffrent à US \$ 462 692. A la fin des constructions, le taux d'exécution sera de 95.17%.</p>	Factures d'achat Rapport d'exécution
Produit 2.2.4. La qualité et l'accès aux services de prise en charge des IST/VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose sont améliorés			
1. Apporter un appui pour la réalisation de deux suivis post formation des agents formés en prescription ARVs en 2012	Deux missions suivi post formations réalisées	RAS	Rapports de supervision
2. Appuyer le contrôle de qualité des tests de dépistage VIH et TB effectués dans les centres de dépistage de la région de Maradi dans le cadre du programme conjoint des NU	Deux contrôles de qualité des tests de dépistage VIH et de tuberculose effectués	RAS	Rapports de mission
3. Réaliser deux mission de supervision des activités du Programme conjoint des Nations Unies, volet VIH/TB et Paludisme	Une supervision réalisée sur les deux prévues	Une supervision non réalisée suite à un conflit d'agenda	Rapport de supervision
4. Doter deux centres prescripteur d'ARVs de Maradi en automate d'hématologie chacun	Non atteint	Requête reçue tardivement (en décembre)	
5. réaliser un suivi post formation aux agents formés en PTME en 2012 dans le cadre du PCM	Un suivi post formation réalisé (10%)	RAS	Rapport de mission

	Indicateurs <u>atteints</u>	Raisons d'éventuel (s) écart (s)	Source de vérification	
6.	Renforcer le diagnostic biologique précoce du nouveau-né de mère VIH + par un système de prélèvement sur DBS, collecte et acheminement des prélèvements dans le cadre du programme conjoint des NU	Non atteint (0%)	Requête du laboratoire national de référence des IST/VIH/Sida non reçue	
7.	Appuyer la mise en œuvre du plan de communication PTME autour des sites PTME de la région de Maradi dans le cadre du programme conjoint des NU	Entièrement atteint (100%)	RAS	Rapport d'activités
8.	Appuyer le suivi du couple mère-enfant VIH+ par les médiatrices communautaires issues d'associations des femmes VIH+ de la région de Maradi dans le cadre du programme conjoint des NU	Entièrement atteint (100%)	RAS	Rapport activités
9.	Appuyer la tenue de deux réunions de coordinations PTME dans la Région de Maradi, dans le cadre du programme conjoint des NU	Entièrement atteint (100%)	RAS	Rapport d'activités
10.	Doter les 30 nouveaux sites PTME en petits matériel médical	50% (seuls 15 sites)	Retard dans la livraison du matériel	Rapport d'activités
11.	Appuyer la formation de 20 agents de santé par an en matière de gestion de co-infection TB/VIH à Maradi	Entièrement atteint (100% (25 agents formés)	RAS	Rapport de réunion
12.	Appuyer la formation d'un agent du niveau central en matière de gestion de la co-infection VIH/TB à Ouidah au Benin	Entièrement atteint (100%)	RAS	Rapport de formation
13.	Appuyer les réunions de coordination VIH/TB dans la région de Maradi dans le cadre du programme conjoint NU	(50%) Une seule réunion réalisée	Le processus vient de commencer	Rapport d'activités
14.	Appuyer la réalisation des missions de collecte des données au niveau des centres prescripteurs d'ARVs	Activité en cours	RAS	Rapport de mission
15.	Appuyer la rédaction du rapport annuel d'Accès Universel à la prévention, au traitement et aux soins	Entièrement atteint (100%)	RAS	Rapport de réunion
16.	Appuyer L'ULSS dans la réalisation des activités de surveillances SSG et Sentinelle en collaboration avec IST/WA/AFRO	Entièrement atteint (100%)		Rapport d'activités
17.	Appuyer le PNLN dans le renforcement des capacités des prestataires dans le diagnostic parasitologique du paludisme	Non atteint (0%)		

	Indicateurs <u>atteints</u>	Raisons d'éventuel (s) écart (s)	Source de vérification
18. Appuyer le PNLP dans le contrôle de qualité des TDRs dans les formations sanitaire de la région de Maradi	Non atteint (0%)	RAS	Rapport annuel d'activités
19. Apporter un appui en TDRS aux formations sanitaire de la région de Maradi	Entièrement atteint (100%)	RAS	Rapport d'activités
Produit 2.2.6. La qualité et l'accès à la scolarisation et la protection des enfants sont améliorés	4 missions de supervision réalisées et 15 classes livrées au 22/11/2013	Pas d'écart	Rapport de supervision de la construction des classes en date de février 2014

3. Autres bilans ou évaluations

Les études suivantes ont été initiées, conduites en partenariat avec l'INS et ont fait l'objet d'un atelier de validation. Les résultats ont été largement diffusés. Il s'agit de :

- l'analyse approfondie des stratégies d'intervention en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire.
- la contribution des femmes aux dépenses des ménages et son impact sur la pauvreté.

4. Révisions programmatiques

Le programme conjoint Maradi étant aligné sur l'UNDAF 2009-2013, est arrivé à échéance sous sa forme actuelle. Il n'y a donc pas de révisions programmatiques prévues. Toutefois, l'Equipe de Pays, au regard des défis persistants, a conçu une nouvelle stratégie d'orientation des interventions dans la région de Maradi.

5. Ressources

Le PNUD a continué à apporter son appui à la planification , au suivi et à la coordination de ces fonds par une équipe située à Maradi composé d'un Conseiller Technique Principal, un Expert national en planification et suivi-évaluation, un gestionnaire, un Secrétaire et un Chauffeur ainsi que des ressources financières et logistiques pour la coordination des activités de tout le Programme Conjoint de Maradi au-delà de l'appui luxembourgeois.

Le coût de cet appui apporté par le PNUD au courant de l'année 2013 au PCM est de 457,000 Dollars Américains.

L'OMS a investi 106,312 USD (fonds propres) dans le système sanitaire. L'UNICEF a, sur ressources propres, mobilisé 28,000 USD pour l'équipement des salles de classe.

Partie II : Rapport financier annuel

DEFINITIONS

Allocation

Montant approuvé par le Comité de pilotage d'un projet/programme.

Budget total approuvé

Ceci représente le montant cumulé des allocations approuvées par le Comité de pilotage.

Clôture financière du projet

Un projet ou programme est considéré comme étant financièrement clôturé lorsque suite à la clôture opérationnelle, toutes les obligations financières ont été réglées, et qu'aucune autre charge financière ne peut être effectuée.

Clôture opérationnelle du projet

Un projet ou programme est considéré comme étant opérationnellement clôturé lorsque l'ensemble des activités programmatiques pour lesquelles la ou les organisations participantes ont reçu des fonds ont été achevées.

Coûts indirects

Un coût général qui ne peut pas être directement lié à un programme particulier ou à une activité particulière des organisations participantes. La politique du GNUD prévoit un taux fixe de coûts indirects égal à 7 % des coûts programmables.

Date de commencement du projet

Date de transfert du premier versement par le Bureau des fonds multipartenaires à l'organisation participante.

Dépenses de projet

La somme des dépenses déclarées par l'ensemble des organisations participantes au titre d'un fonds, indépendamment de la méthode de comptabilité utilisée par chaque organisation participante pour l'information des donateurs.

Dépôt de contributeur

Dépôt en espèces reçu d'un contributeur par le Bureau des fonds multipartenaires pour le fonds, conformément à un accord administratif type signé.

Engagement de contributeur

Le(s) montant(s) qu'un donateur s'est engagé à verser à un fonds aux termes d'un accord administratif type signé avec le Bureau des fonds multipartenaires du PNUD (Bureau des fonds multipartenaires), en sa qualité d'Agent administratif. Un engagement peut être payé ou en attente de paiement.

Montant net financé

Montant transféré à une organisation participante moins tout remboursement versé au Bureau des fonds multipartenaires par une organisation participante.

Organisation participante (OP)

Un organisme des Nations Unies ou autre organisme intergouvernemental qui est partenaire d'exécution d'un fonds, en vertu de la signature d'un protocole d'entente (MOU) avec le Bureau des fonds multipartenaires au titre d'un fonds particulier.

Projet/Programme approuvé

Un projet/programme, budget inclus, etc. qui est approuvé par le Comité de pilotage pour l'affectation des fonds.

Taux d'exécution

Le pourcentage des fonds qui ont été utilisés, calculé en comparant les dépenses déclarées par une organisation participante au « montant net financé ».

RESULTATS FINANCIERS POUR 2013

Ce chapitre présente les données financières et l'analyse du « Programme Conjoint d'Appuis au Développement de la Région de Maradi » utilisant le mécanisme onusien de transfert de fonds au 31 décembre 2013. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) à l'adresse suivante :

<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CVF00>.

1. SOURCES ET UTILISATIONS DES FONDS

Au 31 décembre 2013, un contributeur a déposé **3,895,000** dollars américains et **5,962** dollars américains d'intérêts ont été perçus,

ce qui porte le montant cumulé des fonds à **3,900,962** dollars américains.

Sur ce montant, **3,776,483** dollars américains ont été transférés à six organisations participantes dont **1,913,818** dollars américains ont été déclarés en dépenses. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1 % des dépôts et s'élèvent à **38,950** dollars américains. Le tableau 1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du Programme conjoint au 31 décembre 2013.

Tableau 1. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2013 (en dollars américains)*

	Année 2012	Année 2013	Total
Sources des fonds			
Contributions brutes	3,895,000	-	3,895,000
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	5,647	315	5,962
Revenu des intérêts reçus des organisations participantes	-	-	-
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
Total : sources des fonds	3,900,647	315	3,900,962
Utilisation des fonds			
Transfert aux organisations participantes	2,437,508	1,338,975	3,776,483
Remboursements reçus des organisations participantes	-	-	-
Montant net financé aux organisations participantes	2,437,508	1,338,975	3,776,483
Frais de l'Agent administratif	38,950	-	38,950
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat, etc.)	-	-	-
Frais bancaires	26	7	33
Autres dépenses	-	-	-
Total : utilisation des fonds	2,476,484	1,338,982	3,815,466
Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif	1,424,163	(1,338,667)	85,496
Solde d'ouverture du fonds (1 ^{er} janvier)	-	1,424,163	-
Solde de clôture du fonds (31 décembre)	1,424,163	85,496	85,496
Montant net financé aux organisations participantes	2,437,508	1,338,975	3,776,483
Dépenses des organisations participantes	756,148	1,157,670	1,913,818
Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes			1,862,665

* Du fait de l'arrondissement des chiffres, il est possible que certains totaux soient inexacts. Ceci est valable pour l'ensemble des chiffres du présent rapport.

2. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

Le tableau 2 fournit des informations sur les contributions versées par l'ensemble des contributeurs au fonds au 31 décembre **2013**.

Tableau 2. Dépôts des contributeurs au 31 décembre 2013 (en dollars américains)*

Contributeurs	Années antérieures au 31 déc. 2012	Année en cours janv. à déc. 2013	Total
Gouvernement de Luxembourg	3,895,000	-	3,895,000
Total	3,895,000	-	3,895,000

3. INTERETS PERCUS

Les intérêts sont perçus de deux manières : 1) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds ») et 2) sur le solde des fonds détenus par les organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et règles de gestion financière autorisent le reversement d'intérêts à l'Agent administratif.

Au 31 décembre **2013**, les intérêts perçus par le fonds s'élèvent à **5,962** dollars américains et les organisations participantes n'ont pas perçu d'intérêts. Des détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2013 (en dollars américains)*

Intérêts	Années antérieures au 31 déc. 2012	Année en cours janv. à déc. 2013	Total
Agent administratif			
Intérêts perçus par le fonds et placement perçu	5,647	315	5,962
Total : intérêts perçus par le fonds	5,647	315	5,962
Organisation participante			
Total : intérêts perçus par les organisations	-	-	-
Total	5,647	315	5,962

4. TRANSFERT DE FONDS

Les allocations destinées aux organisations participantes sont approuvées par le Comité de pilotage et versées par l'Agent administratif. Au 31 décembre 2013, l'Agent administratif a transféré **3,776,483** dollars américains à six organisations participantes (voir la liste ci-dessous).

Le tableau 4 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque organisation participante.

Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2013 (en dollars américains)*

Organisations participantes	Années antérieures au 31 déc. 2012			Année en cours janv. à déc. 2013			Total		
	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé
FAO	589,999	-	589,999	173,250	-	173,250	763,249	-	763,249
UNCDF	327,055	-	327,055	198,000	-	198,000	525,055	-	525,055
UNFPA	470,332	-	470,332	297,000	-	297,000	767,332	-	767,332
UNICEF	140,239	-	140,239	198,000	-	198,000	338,239	-	338,239
WFP	281,028	-	281,028	373,725	-	373,725	654,753	-	654,753
WHO	628,855	-	628,855	99,000	-	99,000	727,855	-	727,855
Grand Total	2,437,508	-	2,437,508	1,338,975	-	1,338,975	3,776,483	-	3,776,483

5. DEPENSES ET TAUX D'EXECUTION FINANCIER

Toutes les dépenses finales déclarées au titre de l'année 2013 ont été communiquées par le siège des organisations participantes. Celles-ci ont été consolidées par le Bureau des fonds multipartenaires.

5.1 DEPENSES DECLAREES PAR ORGANISATION PARTICIPANTE

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le montant cumulé net des transferts s'élève à **3,776,483** dollars américains et le montant cumulé des dépenses déclarées par les organisations participantes s'élève à **1,913,818** dollars américains. Ceci correspond à un taux global d'exécution des dépenses du fonds de **51 %**.

Tableau 5. Montant net financé et dépenses déclarées par organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2013 (en dollars américains)*

Organisations participantes	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses			Taux d'exécution %
			Années antérieures au 31 déc. 2012	Année en cours janv. à déc. 2013	Total	
FAO	763,249	763,249	236,063	151,793	387,857	50.82
UNCDF	525,055	525,055	262,126	(58,911)	203,215	38.70
UNFPA	767,332	767,332	-	344,800	344,800	44.93
UNICEF	338,239	338,239	-	340,582	340,582	100.69
WFP	654,753	654,753	-	-	-	0
WHO	727,855	727,855	257,958	379,406	637,364	87.57

Grand Total	3,776,483	3,776,483	756,148	1,157,670	1,913,818	50.68
--------------------	------------------	------------------	----------------	------------------	------------------	--------------

5.2 DEPENSES DECLAREES PAR CATEGORIE

Les dépenses de projet sont effectuées et contrôlées par chaque organisation participante et sont déclarées selon les catégories convenues pour l'harmonisation inter-agence des rapports. En 2006, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) a établi six catégories selon lesquelles les entités des Nations Unies doivent déclarer les dépenses de projet inter-agence. À compter du 1^{er} janvier 2012, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) a modifié ces catégories à la suite de l'adoption des normes comptables internationales IPSAS. Ces catégories sont désormais au nombre de huit. Toutes les dépenses effectuées avant le 1^{er} janvier 2012 ont été déclarées selon les anciennes catégories. Après le 1^{er} janvier 2012, toutes les dépenses sont déclarées à l'aide des huit nouvelles catégories. Les anciennes et nouvelles catégories sont indiquées à droite.

Le tableau 6 indique les dépenses déclarées selon les catégories de dépenses du GNUM. Lorsqu'un fonds a été opérationnel avant et après le 1^{er} janvier 2012, les dépenses sont déclarées selon les anciennes et les nouvelles catégories. Lorsqu'un fonds est devenu opérationnel après le 1^{er} janvier 2012, seules les nouvelles catégories sont utilisées.

En **2013**, la catégorie avec le pourcentage de dépenses le plus élevé est Transferts et subventions (29%), suivi par Equipement, véhicules, meubles et dépréciation (28%).

Catégories de dépenses du CCS de 2012	Catégories de dépenses du GNUM de 2006
1. Personnel	1. Provisions, produits, équipement et transport
2. Provisions, produits et matériels	2. Personnel
3. Equipement, véhicules, meubles et dépréciation	3. Formation des partenaires
4. Services contractuels	4. Contrats
5. Déplacements	5. Autres coûts directs
6. Transferts et subventions	6. Coûts indirects
7. Exploitation générale	
8. Coûts indirects	

Tableau 6. Dépenses par catégorie de budget du GNUD, au 31 décembre 2013 (en dollars américains)*

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme
	Années antérieures au 31 déc. 2012	Année en cours janv. à déc. 2013	Total	
Provisions, produits, équipement et transport (ancienne)	-	-	-	
Personnel (ancienne)	-	-	-	
Formation des partenaires (ancienne)	-	-	-	
Contrats (ancienne)	-	-	-	
Autres coûts directs (ancienne)	-	-	-	
Personnel (nouvelle)	-	14,042	14,042	0.79
Provisions, produits et matériels (nouvelle)	325,046	276,078	601,124	33.62
Équipement, véhicules, meubles et dépréciation (nouvelle)	-	325,977	325,977	18.23
Services contractuels (nouvelle)	-	75,687	75,687	4.23
Déplacements (nouvelle)	57,642	13,457	71,099	3.98
Transferts et subventions (nouvelle)	297,502	338,890	636,392	35.59
Exploitation générale (nouvelle)	43,639	20,076	63,715	3.56
Total des coûts du programme	723,828	1,064,207	1,788,035	100.00
Total des coûts indirects	32,319	93,463	125,782	7.03
Total	756,148	1,157,670	1,913,818	

Coûts indirects : le moment auquel les coûts indirects sont facturés à un projet dépend des règlements, règles ou politiques financières de chaque organisation participante. Ces coûts peuvent être déduits immédiatement dès la réception d'un transfert basé sur le montant programmatique approuvé, ou ultérieurement en cours de la mise en œuvre.

Par conséquent, le pourcentage des coûts indirects peut sembler dépasser le taux convenu de 7 % applicable aux projets en cours. Lorsque tous les projets sont financièrement clôturés, ce chiffre ne doit pas dépasser 7 %.

6. RECOUVREMENT DES COUTS

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables du Document de projet du Programme conjoint, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et les contributeurs, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2013, étaient les suivantes :

- **Frais de l'Agent administratif (AA) :** des frais de 1 % sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Au total, au 31 décembre 2013, **38,950** dollars américains ont été facturés au titre des frais de l'AA.
- **Coûts indirects des organisations participantes :** les organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7 %. Au cours de la période de référence **93,463** dollars américains a/ont été déduit(s) au titre des coûts indirects par les organisations participantes. Au total, les coûts indirects s'élèvent à **125,782** dollars américains au 31 décembre 2013.

Coûts directs : le mécanisme de gouvernance du fonds peut approuver une allocation au profit d'une organisation participante pour couvrir les coûts liés aux services de secrétariat et aux tâches de coordination générale, ainsi que les évaluations au niveau du fonds. Ces allocations sont désignées « coûts directs ». En 2013, il n'y a pas eu de coûts directs affectés au fonds.

7. RESPONSABILITE ET TRANSPARENCE

Afin de fournir de manière efficace des services de gestion de fonds et de faciliter le contrôle et l'information au système des Nations Unies et à ses partenaires, le Bureau des fonds multipartenaires a créé le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) (<http://mptf.undp.org>). Délivrant des informations en temps réel (avec un décalage d'un maximum de deux heures), à partir d'un système de gestion intégré interne, le portail du Bureau des fonds multipartenaires est devenu la référence en matière de fourniture de services de gestion de fonds multipartenaires transparents et responsables.

Le portail du Bureau des fonds multipartenaires fournit des informations financières telles que : les engagements et dépôts des contributeurs, les budgets de programme approuvés, les transferts aux organisations participantes et les dépenses déclarées par celles-ci, les intérêts et autres dépenses. En outre, le portail du Bureau des fonds multipartenaires fournit un aperçu du portefeuille du Bureau des fonds multipartenaires et des informations détaillées sur les différents fonds, y compris leur objectif, leur structure de gouvernance et leurs documents clés. En fournissant un accès aisé au nombre croissant des rapports descriptifs et financiers, ainsi qu'aux documents de projet connexes, le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) collecte et préserve des connaissances institutionnelles importantes et facilite le partage et la gestion des connaissances entre les organisations des Nations Unies et leurs partenaires de développement, contribuant ainsi à la cohérence des Nations Unies et à l'efficacité de l'aide au développement.